



LA CAMPANETA DE LA SANCH

FEUILLET D'INFORMATION DE L'ARCHICONFRERIE DE LA SANCH, 1^{er} janvier 2021

LE COLLÈGE DES REGIDORS,
L'AUMÔNIER,
LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE
L'ARCHICONFRERIE DE LA SANCH
VOUS SOUHAITENT UNE TRÈS BONNE ANNÉE 2021

Chers pénitentes et pénitents, consœurs et confrères,

Aux portes de la nouvelle année, nous tenions à vous adresser nos meilleurs vœux. Joie, paix et surtout la santé en ces temps troublés. Nos souhaits sont de revoir nos processions et nos activités reprendre, sans restriction et dans un esprit confraternel. Même si certains de nos frères se voient déjà privés des futures célébrations de la Semaine Sainte comme à Séville, nous osons espérer que tout pourra rentrer dans l'ordre au plus vite et que la Semaine Sainte 2021 sera célébrée comme il se doit chez nous.

Cette année, ce sera le dimanche 10 janvier 2021 que nous sommes invités à participer à la traditionnelle Missa de Cap d'Any en la chapelle de la Sanch de l'église Saint-Jacques de Perpignan. Cette célébration sera concélébrée par Monseigneur Turini, évêque de Perpignan-Elne, qui recevra officiellement les nouveaux confrères après la période de trois ans de vie active dans notre Archiconfrérie en tant que pénitents. Nous sommes tous invités à porter l'habit sans le voile pour les accompagner dans leur engagement et renouveler les nôtres. Les mesures sanitaires seront mises en place pour la sécurité de tous : port du masque obligatoire, lavage des mains au gel hydro alcoolique. La distanciation d'une chaise sur trois et un banc sur deux sera mise en place. Malheureusement, à la fin de la cérémonie nous ne pourrons partager la galette et lever le verre de l'amitié comme il est de tradition, mais l'esprit fraternel sera bien présent et nous

ne manquerons pas de penser à tous ceux qui nous ont précédés et à ceux qui sont retenus pour quelque raison que ce soit.

Ceux qui le souhaitent pourront s'acquitter de leur cotisation annuelle à leur arrivée. Cette année elle s'élève à 25 euros par personne.

Quant à l'Assemblée générale de l'Association Archiconfrérie de la Sanch, elle devrait avoir lieu le samedi 6 février à 14h30 en fonction des futures directives sanitaires. Elle sera ouverte à tous. Seuls les membres adhérant à l'Association Archiconfrérie de la Sanch seront autorisés à participer aux votes. Plusieurs postes d'administrateurs sont à pourvoir. Les personnes adhérant à l'Association Archiconfrérie de la Sanch, à jour de leur cotisation 2020 désirant faire acte de candidature peuvent le faire en communiquant à la secrétaire leur intention avant le 25 janvier 2021.

Prochainement, les adhérents recevront la *capertxa* 2021 accompagnée de leur reçu fiscal. Elle prend cette année une forme plus allégée compte tenu des circonstances actuelles, celle de 2020 ayant été inutile à cause des mesures sanitaires et de l'annulation de nombreuses dates. Celle de 2021 sera transmise à titre indicatif sachant qu'elle pourra être modifiée en fonction des directives sanitaires futures. Elle vous sera également transmise par voix numérique afin que tous soyons informés des gros événements mais complétée, rectifiée ou confortée par les diverses « Campaneta » à venir.

Pour l'heure, rendez-vous le 10 janvier prochain dans notre chapelle à l'église St Jacques. A partir de 16h30.

Très confraternellement.

Cédrik Blanch Vicente, président de l'Archiconfrérie de la Sanch de Perpignan.

Souvenez-vous :

En cette fin d'année 2020, Félix Maroselli, père de notre confrère Éric Maroselli et beau-père de Patricia Maroselli, pénitente, tous deux affiliés à l'Archiconfrérie de la Sanch de Perpignan, a rejoint la Maison du Père. Nous le recommandons à votre prière. Que le Seigneur l'accueille dans la paix.





Christ des Sentences de la Sanch de Perpignan.